



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/ECE/1419
1^{er} décembre 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE
Soixantième session
(22-25 février 2005)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA SOIXANTIÈME SESSION

qui se tiendra au Palais des Nations, à Genève,
et s'ouvrira le mardi 22 février 2005 à 10 heures *

1. Adoption de l'ordre du jour.

DÉBAT D'ORIENTATION DE HAUT NIVEAU

2. Évolution de la situation économique dans la région de la CEE: présentation des principales conclusions du premier volume de l'*Étude sur la situation économique de l'Europe en 2005*.

* De nouvelles procédures d'accréditation s'appliquent à tous les membres des délégations qui participent à des réunions tenues au Palais des Nations. Ils sont donc priés de remplir le formulaire d'inscription ci-joint (également disponible sur le site Internet de la CEE (<http://www.unece.org/>) et de le renvoyer, **deux semaines au moins avant la session**, au secrétariat de la CEE, soit par télécopie (+ 41 22 917 0566), soit par courrier électronique (ruby.quirighetti@unece.org). Sur place, avant la session, les membres des délégations sont priés (sauf s'ils sont membres d'une mission sise à Genève) de se présenter munis d'une carte d'identité ou d'un passeport en cours de validité au Bureau des cartes d'identité de la Section de la sécurité et de la sûreté, installé à la Villa Les Feuillantines, 13, avenue de la Paix (voir plan ci-joint), afin d'obtenir une carte d'identité. En cas de difficulté, veuillez contacter le secrétariat de la CEE (session annuelle de la Commission – téléphone: +41 22 917 5976; séminaire de printemps – téléphone +41 22 917 5773).

3. Financement du développement: suite donnée dans la région de la CEE à la Conférence internationale sur le financement du développement.
4. Développement durable dans la région de la CEE.

DÉBAT GÉNÉRAL

5. Coopération entre la CEE et l'OSCE.
6. Réforme de la CEE:
 - Partie A: rapport détaillé sur l'état de la CEE;
 - Partie B: vers une stratégie électronique de la CEE.
7. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007 et questions relatives à l'établissement du programme de travail et aux procédures d'évaluation.
8. Réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris de ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, et suite donnée aux textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies.
9. Principaux problèmes qui se posent aux pays de la CEE et écho qu'ils rencontrent dans le programme de travail de la Commission.
10. Activités de la CEE: réalisations et contraintes.
11. Activités de coopération technique de la CEE.
12. Rapports du Bureau et du Groupe d'experts du programme de travail.
13. Élection du Bureau.
14. Questions diverses.
15. Adoption du rapport.

NOTES EXPLICATIVES

Point 1: Adoption de l'ordre du jour

Ouverture, adoption de l'ordre du jour et observations du Président et de la Secrétaire exécutive.

DÉBAT D'ORIENTATION DE HAUT NIVEAU

Point 2: Évolution de la situation économique dans la région de la CEE: présentation des principales conclusions du premier volume de l'Étude sur la situation économique de l'Europe en 2005

La présentation de l'Étude et le débat sur ce sujet seront axés sur un petit nombre de conclusions du premier volume qui devrait être prêt pour la mi-décembre 2004. À cette date, l'Étude sera distribuée aux délégations.

Documentation: Document de séance.

Point 3: Financement du développement: suite donnée dans la région de la CEE à la Conférence internationale sur le financement du développement

Dans sa résolution 58/230, l'Assemblée générale a invité les commissions régionales, avec l'appui des banques régionales de développement, selon qu'il conviendra et en coopération avec les fonds et programmes des Nations Unies, à tirer parti de leurs sessions intergouvernementales ordinaires «pour traiter des aspects régionaux et interrégionaux du suivi de la Conférence internationale sur le financement du développement, contribuant ainsi à combler les lacunes entre les dimensions nationales, régionales et internationales de la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et à apporter une contribution au Dialogue de haut niveau ainsi qu'à la réunion de printemps du Conseil économique et social».

Les discussions au titre de ce point se dérouleront dans le cadre de deux tables rondes, chacune d'une durée de deux heures. L'animateur de chaque table ronde posera des questions sur le thème du débat aux participants. Ceux-ci auront également présentes à l'esprit les conclusions de la Réunion préparatoire de la CEE à la Conférence internationale sur le financement du développement, tenue en décembre 2000, pour faire le point des réalisations face aux problèmes définis à l'époque ainsi que les conclusions du séminaire de printemps.

Après les tables rondes, leurs modérateurs présenteront leurs conclusions et inviteront les États membres à y réagir.

Documentation: Document de base.

Point 4: Développement durable dans la région de la CEE

La prochaine session de la Commission du développement durable (avril 2005) sera consacrée aux diverses politiques possibles en matière d'eau, d'assainissement et d'établissements humains (les trois modules thématiques examinés par la Commission à sa douzième session) ainsi qu'à des questions intersectorielles connexes. Les commissions

régionales ayant été invitées à intervenir lors de la réunion préparatoire de la Commission, qui aura lieu du 28 février au 4 mars 2005, le document de base comprendra une section sur les diverses politiques possibles intéressant les trois modules qui revêtent de l'importance pour la région de la CEE. Il est proposé que le Président de la Commission résume les débats dont ce document fera l'objet et présente son résumé en tant que contribution de la CEE à la réunion préparatoire intergouvernementale qui aura lieu du 28 février au 4 mars 2005 à New York.

Outre la section susmentionnée, le document de base comprendra une proposition relative à la contribution de la CEE au prochain cycle d'application de la Commission du développement durable.

DÉBAT GÉNÉRAL

Point 5: Coopération entre la CEE et l'OSCE

À sa cinquante-neuvième session, la Commission a dans l'ensemble approuvé le maintien de la coopération avec l'OSCE. Elle a souscrit à la proposition de la Secrétaire exécutive consistant à charger une équipe spéciale intersecrétariats d'établir un plan détaillé de coopération sur la base duquel serait élaboré un mémorandum d'accord entre les deux organisations. La Commission fera le point sur l'élaboration du mémorandum d'accord ainsi que sur l'état actuel de la coopération entre les deux organisations.

Documentation: Document de séance.

Point 6: Réforme de la CEE: Partie A: rapport détaillé sur l'état de la CEE

À sa cinquante-huitième session, la Commission a décidé de faire établir un rapport détaillé sur l'état de la CEE, l'objectif étant de formuler des recommandations pour déterminer les modifications à apporter à son rôle, à son mandat et à ses fonctions à la lumière des transformations survenues dans l'architecture institutionnelle européenne depuis la création de la CEE. Il est prévu qu'au titre de ce point l'équipe chargée de l'évaluation établira un rapport intérimaire pour la Commission faisant le point des travaux réalisés et de ceux qui restent à exécuter.

Documentation: Aucune.

Point 6: Réforme de la CEE: Partie B: vers une stratégie électronique de la CEE

Comme indiqué dans le document E/ECE/1411 établi pour la cinquante-neuvième session de la Commission, celle-ci devrait adopter une stratégie d'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) pour atteindre les objectifs de ses différents sous-programmes ainsi que dans la prise de ses décisions et sa gestion. La stratégie aura pour objectif de renforcer l'utilisation des TIC dans la région de la CEE grâce à la mise au point et à l'exécution d'initiatives et de projets dans chaque sous-programme de la CEE, d'améliorer l'utilisation des TIC par le secrétariat comme outil de travail pour mieux répondre aux besoins

des clients, mieux planifier et gérer les ressources humaines et financières, de développer les capacités de communication du secrétariat et d'améliorer son efficacité et ses produits.

Au titre de ce point, le secrétariat présentera un document de base sur l'élaboration et l'exécution d'initiatives et de projets dans chacun des sous-programmes. Les présidents des organes subsidiaires principaux seront invités à faire part de leur point de vue sur les réalisations, les projets et les principaux problèmes ou difficultés qui se posent pour atteindre cet objectif.

Documentation: Document de base.

Point 7: **Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007 et questions relatives à l'établissement du programme de travail et aux procédures d'évaluation**

Au titre de ce point, la Commission sera informée de l'état d'avancement des propositions de la CEE pour le prochain budget-programme. À ce propos, d'habitude, la Secrétaire exécutive soumet ses propositions et les défend auprès du Secrétaire général adjoint à la gestion au milieu du mois de février. Après cette date, le secrétariat aura une meilleure idée du contenu du projet de budget-programme du Secrétaire général qui sera ensuite distribué en tant que document officiel.

La Commission sera saisie des recommandations du Groupe d'experts du programme de travail sur la nouvelle procédure d'élaboration du programme de travail. Elle examinera également les recommandations du Groupe relatives à la présentation de l'évaluation biennale du programme de travail par les organes subsidiaires principaux.

Documentation: Document de base.

Point 8: **Réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris de ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, et suite donnée aux textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies**

Au titre de ce point, la Commission examinera les progrès réalisés dans la région de la CEE pour atteindre les objectifs susmentionnés. Les conclusions alimenteront le débat de haut niveau du Conseil économique et social en 2005 qui sera également consacré à cette question. La CEE sera invitée à participer à ce débat et à y contribuer.

Les échanges de vues s'appuieront sur un document de base qui fera notamment apparaître les relations entre le programme de travail de la CEE et les objectifs de développement, ainsi que l'importance de la dimension régionale pour atteindre les objectifs du Millénaire ainsi que d'autres objectifs.

Documentation: Document de base.

Point 9: Principaux problèmes qui se posent aux pays de la CEE et écho qu'ils rencontrent dans le programme de travail de la Commission

Dans le cadre de ce point, les principaux problèmes qui se posent aux pays de la CEE seront présentés ainsi que l'écho qu'ils rencontrent dans le programme de travail.

Documentation: Document de base.

Point 10: Activités de la CEE: réalisations et contraintes

Les débats s'appuieront sur un document de base qui contiendra des renseignements sur les enjeux et les tâches auxquels la Commission doit faire face, notamment d'éventuelles difficultés administratives et financières.

Documentation: Document de base.

Point 11: Activités de coopération technique de la CEE

Les débats au titre de ce point s'appuieront sur deux documents de base. On trouvera dans le premier des renseignements sur les activités de coopération technique entreprises par la CEE depuis la session précédente ainsi que sur les progrès dans l'exécution de la stratégie de coopération technique, notamment en ce qui concerne la mobilisation de fonds.

Le second document donnera un aperçu de la stratégie CEE/CESAP pour l'Asie centrale et des futures orientations du programme spécial pour les économies des pays d'Asie centrale.

Documentation: Deux documents de base.

Point 12: Rapport du Bureau et du Groupe d'experts du programme de travail

Au titre de ce point, la Commission sera saisie de deux rapports, l'un sur les travaux du Bureau et l'autre sur ceux du Groupe d'experts du programme de travail depuis la session précédente.

Documentation: Deux documents de base.

Point 13: Élection du Bureau

Point 14: Questions diverses

Point 15: Adoption du rapport

CALENDRIER: Soixantième session annuelle et manifestations parallèles

Date et heure

Point de l'ordre du jour

Mardi 22 février 2005

DÉBAT D'ORIENTATION DE HAUT NIVEAU

- 10 h 00 - 10 h 45 Point 1: Adoption de l'ordre du jour, remarques liminaires du Président et de la Secrétaire exécutive
- 10 h 45 - 13 h 00 Point 2: Évolution de la situation économique dans la région de la CEE: présentation des principales conclusions du premier volume de l'*Étude sur la situation économique de l'Europe en 2005*, et débat à ce sujet
- 14 h 00 - 18 h 00 Point 3: Financement du développement: suite donnée dans la région de la CEE à la Conférence internationale sur le financement du développement
- 18 h 00 - 18 h 30 *Présentation par M. Gerald Hinteregger, ancien Secrétaire exécutif, de son livre intitulé «Russia – Continuity and Change»*
- 18 h 30 *Réception*

Mercredi 23 février 2005

- 10 h 00 - 10 h 45 Point 3: Financement du développement: suite donnée dans la région de la CEE à la Conférence internationale sur le financement du développement (*suite*)
- 10 h 45 - 13 h 00 Point 4: Développement durable dans la région de la CEE
- 13 h 00 - 15 h 00 *Réunion du Groupe directeur: ouverte à tous les États membres de la CEE*

DÉBAT GÉNÉRAL

- 15 h 00 - 15 h 45 Point 5: Coopération entre la CEE et l'OSCE
- 15 h 45 - 17 h 30 Point 6: Réforme de la CEE
Partie A: rapport détaillé sur l'état de la CEE
Partie B: vers une stratégie électronique de la CEE

Date et heure	Point de l'ordre du jour
17 h 30 - 18 h 00	<u>Point 7</u> : Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2006-2007 et questions relatives à l'établissement du programme de travail et aux procédures d'évaluation
10 h 00	<i>Conférence Myrdal</i>
Jeudi 24 février 2005	
10 h 00 - 11 h 00	<u>Point 8</u> : Réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, y compris de ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire, et suite donnée aux textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées par les Nations Unies
11 h 00 - 13 h 00	<u>Point 9</u> : Principales questions qui se posent aux pays de la CEE et écho qu'ils rencontrent dans le programme de travail de la Commission
15 h 00 - 16 h 00	<u>Point 10</u> : Activités de la CEE: réalisations et contraintes
16 h 00 - 17 h 00	<u>Point 11</u> : Activités de coopération technique de la CEE
17 h 00 - 17 h 30	<u>Point 12</u> : Rapports du Bureau et du Groupe d'experts du programme de travail
17 h 30 - 17 h 45	<u>Point 13</u> : Élection du Bureau
17 h 45 - 18 h 00	<u>Point 14</u> : Questions diverses
Vendredi 25 février 2005	
11 h 00 - 13 h 00	<u>Point 15</u> : Adoption du rapport et déclarations de clôture

Généralités

1. La soixantième session de la Commission (22-25 février 2005) sera précédée le 21 février 2005 d'un séminaire intitulé «Le financement du développement dans la région de la CEE: encourager la croissance dans les pays en transition à faible revenu». Les échanges de vues au titre du point 3 de l'ordre du jour s'inspireront des débats tenus lors du séminaire.
2. Comme lors des sessions antérieures de la Commission, le Bureau recommande que les délégations, les présidents des organes subsidiaires principaux et les représentants d'autres organisations ou initiatives s'abstiennent de faire des déclarations générales et se bornent à présenter des observations précises et à proposer des mesures concrètes. Les délégations qui souhaitent faire distribuer un texte sont priées de remettre un nombre suffisant d'exemplaires (environ 75) au secrétariat, de préférence avant la session.
3. M. Gerald Hinteregger, ancien Secrétaire exécutif de la CEE (1987-1993) présentera son ouvrage intitulé «*Russia – Continuity and Change*».
4. Le Groupe directeur tiendra une réunion, ouverte à tous les États membres, à l'heure du déjeuner, le mercredi 23 février 2005.
5. La conférence Myrdal aura lieu le mercredi 23 février 2005 à 18 heures.



UNITED NATIONS OFFICE AT GENEVA

Conference Registration Form

Date: _____

Please fax this completed form to the Host Secretariat and **BRING THIS ORIGINAL** with you to Geneva.
An additional form is required for spouses.

Title of the Conference

Economic Commission for Europe, Sixtieth Session and Spring Seminar, 21-25 February 2005

Delegation/Participant of Country, Organization or Agency

Participant

Mr. Family Name _____ First Name _____
 Mrs. _____
 Ms. Date of Birth: / / (dd/mm/yyyy)

Participation Category

Head of Delegation	<input type="checkbox"/>	Observer Organization	<input type="checkbox"/>	Participation
Delegation Member	<input type="checkbox"/>	NGO (ECOSOC Accred.)	<input type="checkbox"/>	From _____
Observer Country	<input type="checkbox"/>	Other (Please Specify Below)	<input type="checkbox"/>	Until _____

Do you have a badge issued as a mission diplomat or employee, NGO card issued in Geneva or a long-duration conference badge issued at Geneva. If so, PLEASE TICK HERE

Document Language Preference English French Other

Origin of Identity Document	Passport or ID Number	Valid Until
_____	_____	_____
Official telephone N°.	Fax N°.	Official Occupation
_____	_____	_____

Permanent official address

Address in Geneva

Email Address

<p>On Issue of ID Card</p> <p>Participant Signature</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p style="text-align: center;">Date</p> <p>_____</p>	<p>Participant photograph if form is sent in advance of the conference date.</p> <p>Please PRINT your name on the reverse side of the photograph</p>	<p>PLEASE NOTE ONLY CERTAIN CONFERENCES REQUIRE A PHOTO, IF YOU ARE NOT ASKED TO PROVIDE ONE BY THE CONFERENCE STAFF YOUR CONFERENCE IS NON PHOTO</p>	<p>Security Use Only</p> <p>Card N°. Issued</p> <p>_____</p> <p>Initials, UN Official</p> <p>_____</p>
---	--	---	---

Security Identification Section

Open 08.00 – 17.00 non-stop

